

# **Evolution des Droits des personnes en situation de handicap et développement durable**

Podgorica – Monte Negro – 26 octobre 2017

Jean-Yves Barreyre

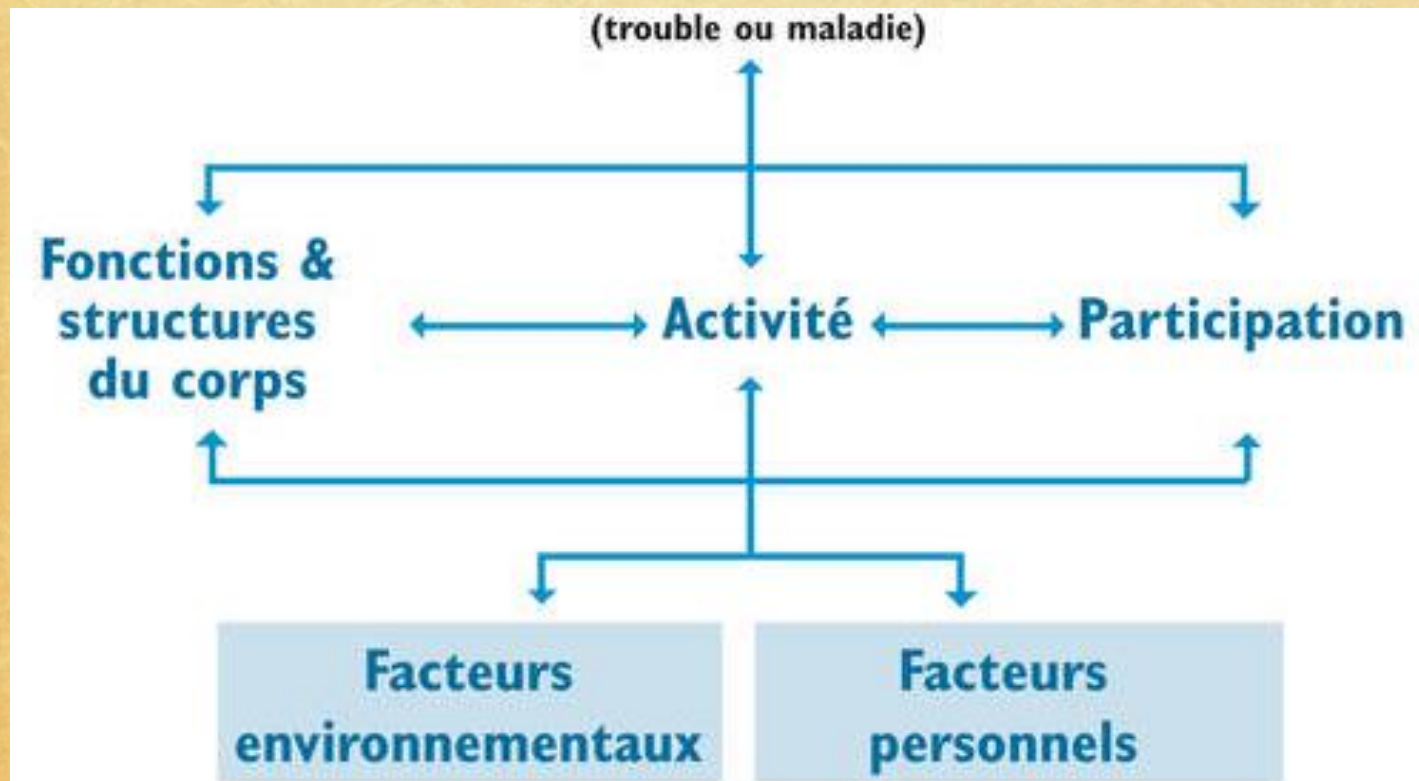
# Introduction

- ♦ Le principe universaliste (1999) : « Les situations de handicap font partie intégrante de la condition humaine »
- ♦ Une nouvelle économie de la Santé (A. Sen, J. Stiglitz) : « intégrer le bien être des populations dans le Produit Intérieur Brut »
- ♦ L'homme comme ressource rare et épuisable

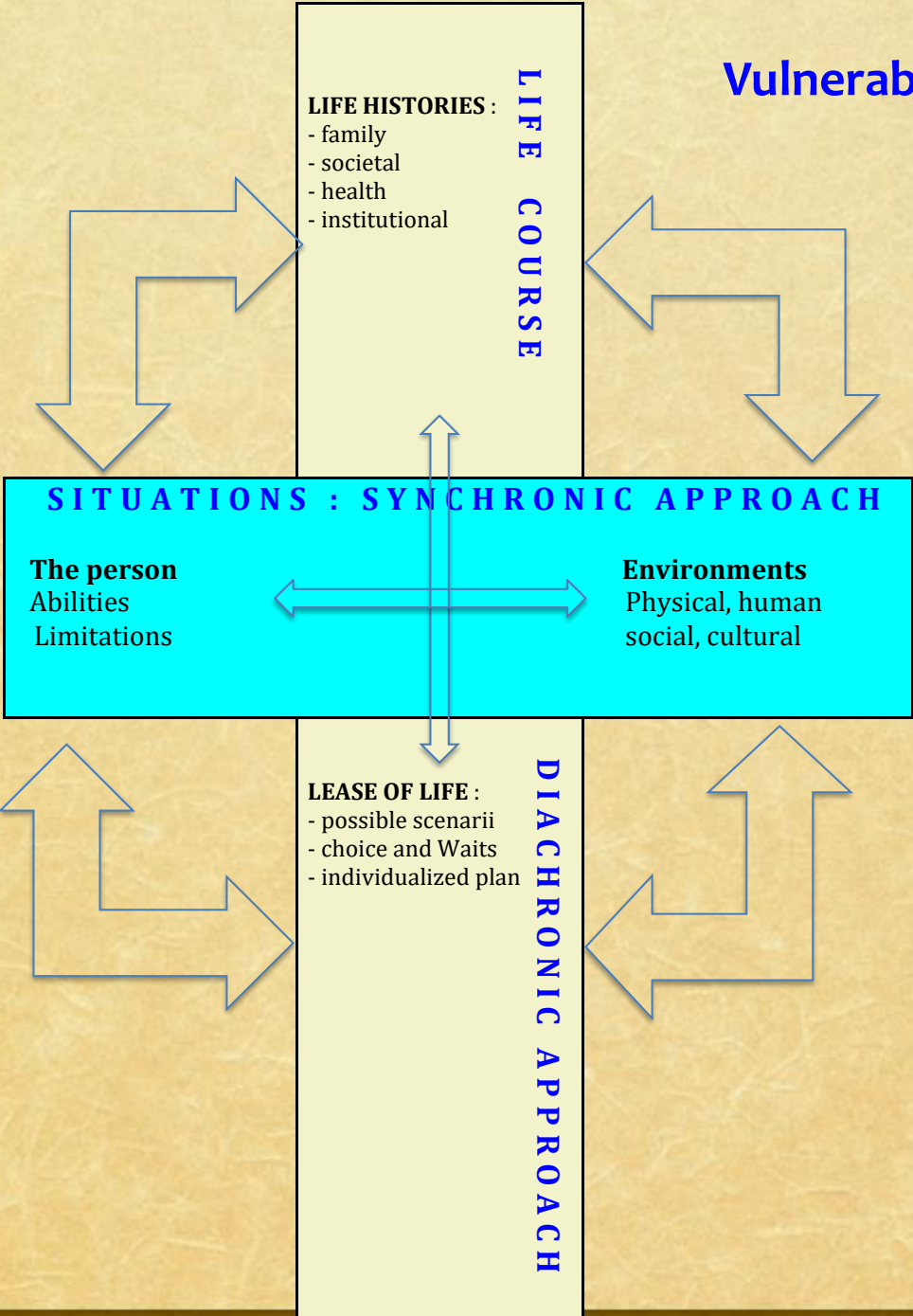


# D'une approche fonctionnelle de l'homme à une approche développementale du citoyen

- ♦ Une approche civique du fonctionnement humain



# Vulnerability approach





# Vers une économie durable et coopérative de la santé

- ♦ Basée sur les droits fondamentaux
- ♦ Organisant la coopération des ressources à disposition
- ♦ À partir d'un diagnostic territorial partagé reposant sur 7 principes
  - ♦ Une triple expertise
  - ♦ Une évaluation partagée des besoins et attentes
  - ♦ Une responsabilité populationnelle partagée
  - ♦ Le principe de réactivité
  - ♦ Le principe de synchronocité
  - ♦ La fonction de veille partagée

# Un apport considérable des personnes en situation de handicap

- ◆ Le fruit d'un combat
  - ◆ Une définition nouvelle du lien social :
    - ◆ Être nécessaire à soi-même et aux autres
    - ◆ Être insuffisant à soi-même et aux autres pour découvrir le monde
  - ◆ Dans une société durable et coopérative
- ◆ Thanks for your attention